

LIMOGES MÉTROPOLITAINES
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 16 août 2024
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.161-1, L.161-2 et R.161-1 ;
Vu le Code de la voirie routière, notamment les articles L.140-1 et R.140-1 ;
Vu la délibération n°2018 du conseil communautaire en date du 27 juin 2018 relative au projet de déclassement et d'ouverture du parking « Louisarmant Bonavent » et la nécessité d'engager préalablement une enquête publique ;
Vu la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur tenue pour le Département de la Haute-Vienne par le Tribunal administratif de Limoges ;
CONSIDÉRANT le projet de déclassement d'une emprise appartenant au domaine public vers le domaine privé en vue de sa cession ;

ARRÊTÉ
ARTICLE 1^{er} - Il sera procédé par Limoges Métropole, à une enquête publique en vue du déclassement d'une emprise appartenant au domaine public routier, en qualité de parking, vers le domaine privé communautaire, situé rue Hubert Curien et au croisement de la rue René Clément et Bernard Lachère à Limoges.
L'enquête publique se déroulera pendant 22 jours consécutifs, du mercredi 11 septembre 2024 à partir de 9h00 au mercredi 2 octobre 2024 jusqu'à 17h00 heures.
ARTICLE 2 - Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 22 jours consécutifs du mercredi 11 septembre 2024 au mercredi 2 octobre 2024 inclus aux dates et aux lieux suivants :
- Pour la mairie de Limoges, dans les locaux de la Direction de l'Action Sociale et d'insertion, situé au 31 avenue Beaudry, 87000 Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- Au siège de Limoges Métropole pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ;
Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole <http://www.limoges-metropole.fr/enquetes-publiques> ;
ARTICLE 3 - Monsieur le Président de Limoges Métropole désigne Monsieur Christian ROUSSEAU, Directeur des ressources humaines à la SMIC, à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour mener l'enquête relative.

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement d'un parking appartenant au domaine public routier vers le domaine privé communautaire situé rue Hubert Curien à Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 9 Août 2024

 **ARR_SF_25582_ENQUETE_PUBLIQUE_DECLASSEMENT_PARKING_RUE_HUBERT_CURIEN.pdf**
(.pdf, 181,2 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**